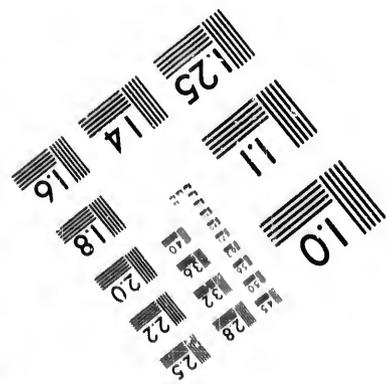
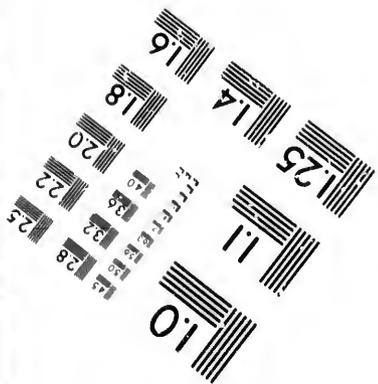
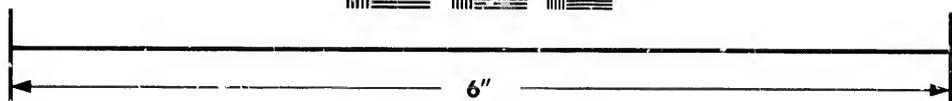
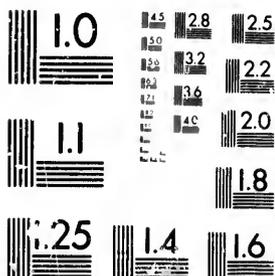


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

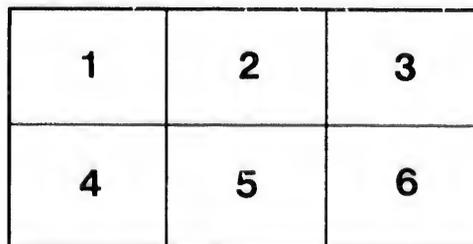
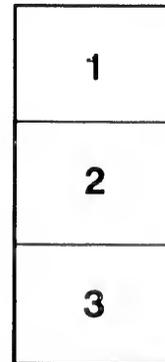
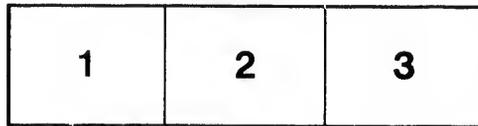
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

L

Aime Dieu et va ton Chemin

CONSTITUTIONS

DE

L'UNION ALLET



MONTREAL

TYPOGRAPHIE LE NOUVEAU-MONDE

No. 22, RUE ST. GABRIEL.

1871

DG 796

.5

U45

5

CONSTITUTIONS
DE
L'UNION ALLET

ARTICLE I.

La Société formée sous les constitutions qui suivent a pour nom : " L'Union Allet."

ARTICLE II.

L'Union Allet a pour but : 1^o de continuer la mission que se proposaient les volontaires pontificaux canadiens en allant à Rome, savoir, la défense de l'Eglise et de ses droits ;

2^o De conserver chez ses membres l'esprit et les traditions du régiment des Zouaves Pontificaux ;

3^o Le secours mutuel entre les anciens Zouaves Pontificaux Canadiens.

ARTICLE III.

Tous les Zouaves Pontificaux Canadiens seront de droit membres de l'Union Allet, et nulle autre personne ne pourra en faire partie, si ce n'est que comme membre honoraire.

ARTICLE IV.

Tout membre paiera une piastre d'entrée, et une contribution annuelle d'une piastre.

ARTICLE V.

Les officiers de l'Union sont : un Président, un Vice-Président, un Aumônier, cinq Vice-Présidents locaux, un Trésorier, un Secrétaire, deux Assistants-Secrétaires.

ARTICEE VI.

L'Union Allet sera régie par un "Bureau de Régie" composé de Messieurs les officiers de la Société et de huit conseillers ; le quorum sera de cinq.

ARTICLE VII.

1^o Le Bureau de Régie décidera des secours à accorder aux membres, et c'est à lui que s'adresseront les requérants ;

2^o Tout membre n'aura droit à aucun secours pécuniaire s'il n'a pas payé son entrée et sa contribution de l'année courante ;

3^o Ces secours devront être proportionnés aux ressources de la Caisse, et le Bureau de Régie ne pourra pas faire de dettes.

ARTICLE VIII.

Le Bureau de Régie pourra faire des règlements pour le bien de la Société.

ARTICLE IX.

L'inconduite ou la profession de principes rejetés par l'Eglise pourront amener l'expulsion d'un membre, après décision des deux tiers des officiers du Bureau, qui devront être au moins douze pour un tel vote.

ARTICLE X.

L'Union pourra former des associations militaires dites *drill associations*, ou autres dont pourront faire partie des étrangers présentés par deux membres et acceptés par le Bureau.

ARTICLE XI.

Le patron de de l'Union Allet est St Grégoire VII, dont la fête tombe le 25 mai

ARTICLE XII.

L'insigne des membres de l'Union sera le sceau des Zouaves Pontificaux Canadiens frappé sur ruban jaune et blanc, et son drapeau sera celui béni le 18 février 1868, et apporté à Rome par le premier détachement.

ARTICLE XIII.

Il y aura chaque année une réunion générale des membres de l'Union, dont le Bureau fixera le lieu et l'époque.

ARTICLE XIV.

Association
ou autres
étranger
accepté

A la réunion dont il est parlé dans l'article précédent, le Bureau fera à l'Union son rapport de l'année écoulée, le Trésorier rendra ses comptes, et se feront les élections des officiers de la Société; les officiers sont rééligibles.

ARTICLE XV.

est St
e 25 mai
vs

Toute personne favorisant l'Union en viendra membre honoraire.

ARTICLE XVI.

ion ser
x Cana
blanc, e
3 février
premiè

L'Union Allet est unie à la "Ligue de St. Sébastien" (Angleterre), et en rapport avec toutes les Sociétés formées dans le même but.

ARTICLE XVII.

on géné
dont l'Union

Aucun article de la présente Constitution ne pourra être annulé, changé ou

amendé sans avis préalable donné, un mois d'avance, à la Société et un vote des trois quarts des membres présents.

XVIII.

L'Union Allet est sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal.

n mois
s trois

OFFICIERS élus pour un an à l'Assemblée Générale des Zouaves Pontificaux, tenue en la Salle St. Jean-Baptiste, le 15 Mars 1871.

—
Président :

M. le Sous-Lieutenant Taillefer.

Vice-Président :

M. le Sous-Lieutenant Murray, Chevalier de Pie IX.

Aumônier :

M. le Chanoine Edm. Moreau, Aumônier aux Z. P.

Vice-Présidents locaux :

MM. Gustave Drolet, pour Montréal.

Charles Vallée, pour Québec.

Josué Pineau, pour Rimouski.

Géd. Désilets, pour Trois-Rivières.

L. Blanchard, pour le lac Mégantic.

Trésorier :

M. Benjamin Testard de Montigny.

Secrétaire :

M. Damase Ricard.

Assistants-Secrétaires :

MM. Alfred Prendergast.
Ed. Hurtubise.

Conseillers :

MM. le Chevalier Alfred LaRocque,
P. Urgel Dupras,
Noé Raymond,
Jos. Placide Marion,
Louis Dusseault,
Nap. Beaulieu,
Eug. Varin,
Cyrille Roy.

A une Assemblée du Comité de Régie tenue le
28 Avrii 1871, furent nommés Membres Ho-
noraires de l'Union Allet :

—
Président Honoraire :

Oliv'er Berthelet, Ecr., Commandeur de
l'Ordre de Pie IX.

Aumôniers Honoraires :

Monseigneur Ed. Stoner,
Le R. P. de Gerlache, S. J.

Membres Honoraires :

Lord Denbigh, Angleterre.
MM. Charles Tracey, Etats-Unis.
Capt. D'Arcey, Irlande.
Capt. Le Gonidec de Tressan,
France.
Capt. de Résimond, Belgique.
Lieutenant Bach, Allemagne.
Lieutenant Looysemans, Hollande.
Capt. Thomalé, Suisse.

